Distribution : Générale C/C.01/10-02/SR/ ORIGINAL : Anglais

#### COMPTE RENDU SOMMAIRE

# DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N $^{ m o}$ 10-02

Le Conseil de la Commission de coopération environnementale (CCE) s'est réuni, par l'entremise de ses représentants suppléants, dans le cadre d'une téléconférence tenue le 21 juin 2010. M. Enrique Lendo Fuentes, du Mexique, présidait la séance, alors que M. David McGovern et M. Michael Stahl (en remplacement de M<sup>me</sup> Michelle DePass) représentaient respectivement le Canada et les États-Unis. Le directeur exécutif de la CCE, M. Evan Lloyd, représentait le Secrétariat, et la secrétaire du Conseil, M<sup>me</sup> Nathalie Daoust, agissait à titre de secrétaire de la séance à laquelle participaient d'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat.

## Point 1 Adoption de l'ordre du jour

Le président souhaite la bienvenue aux participants. Il est mentionné que le président du Comité consultatif public mixte (CCPM) ne peut assister à la séance, mais que l'attaché de liaison de ce comité lui fera part des questions qui y seront examinées.

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour en se fondant sur sa version provisoire (voir l'annexe A).

### Point 2 Session ordinaire du Conseil de 2010

Le président mentionne que les Parties se sont finalement entendues sur des dates mutuellement acceptables pour tenir la session ordinaire du Conseil, à savoir les 16 et 17 août prochains. Il confirme que l'hôtel Camino Real, à Guanajuato, sera libre à ces dates. Après avoir demandé aux représentants suppléants canadien et américain si le membre du Conseil qu'ils représentent respectivement sera disponible, ceux-ci confirment que le ministre Prentice et l'administratrice Jackson le seront effectivement. Le représentant suppléant canadien exprime sa reconnaissance au Mexique et aux États-Unis pour la souplesse dont ils ont fait preuve afin de fixer de nouvelles dates. De son côté, le directeur exécutif indique que le Secrétariat sera heureux de collaborer avec les fonctionnaires mexicains en vue d'organiser la tenue de la session, ainsi qu'avec le Comité permanent général (CPG) afin d'en établir l'ordre du jour.

Au sujet du traditionnel petit-déjeuner ministériel, qui se tient normalement le deuxième jour de la session, le représentant suppléant canadien mentionne que son pays aimerait y discuter des questions suivantes :

- La seizième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
- Des méthodes communes afin d'intervenir de manière mesurable, vérifiable et assujettie à l'établissement de rapports pour atténuer les effets des changements climatiques.

• L'intervention des trois pays en cas d'urgences environnementales.

Il indique qu'il correspondra par courriel avec ses homologues afin de soumettre une proposition plus détaillée à leur attention. Il précise que ces questions ne feront l'objet d'un examen qu'à condition que le Mexique et les États-Unis y soient d'accord avant la tenue de ce petit-déjeuner.

### **Point 3** Autres questions

Aucune autre question n'est soulevée dans le cadre de ce point.

Le président mentionne qu'il important que le président du CCPM soit prévenu de la confirmation des dates de la session ordinaire du Conseil, et suggère de lancer une invitation au public aussitôt que possible. Le directeur exécutif indique que le CPG examine présentement l'ébauche d'une telle invitation et que le Secrétariat en exercera le suivi afin qu'elle soit approuvée.

Avant de lever la séance, le président propose que les représentants suppléants tiennent une autre téléconférence au cours des prochaines semaines afin de se pencher sur l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil, proposition qu'acceptent ses homologues du Canada et des États-Unis.